



Saison 2019

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **19-S021**
Combes des Aravis
Du 14 au 15 janvier 2019 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui** - Téléphoner à Erick HERBIN.
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 4

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Erick HERBIN (06 10 68 80 54)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel

	montée	descente
Les Confins (1432) / Tête Pelouse (2532) / Trou de la mouche	1100 m	1100 m
L'Ambrevetta (2463) / Combe de La Grande Forclaz	1030 m	1030 m


Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25 000 n°3430 ET - TOP25 «la clusaz / grand-bornand »

Topos « Ski de randonnée Haute Savoie-Mont Blanc » F.Labande courses n° 25 à 28 pages 70 à 74

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	
Type de course		Courses en Traversées
Dénivelé journalier maximal prévu		1100 m max
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement

Gîte/hôtel

3.3 Participation aux frais de déplacement

Rendez-vous sur place

Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Environ 130 € /pers

3.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage :

S19-021 (suite)

Retour à Paris le 15 janvier 2019 soir.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose Pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Pelle, sonde, crampons, lampe frontale

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 2 jours : (lundi, mardi)

5.4 *Documents administratifs nécessaires* : Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone 2-3 jours avant le départ.**

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course